



Géolittoral
géolittoral



Introduction de la journée

Introduction

par Hélène MONTELLY

(MEDDE DGALN)

(Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature)

Tout d'abord, je vous remercie d'être présents. Je ferai quelques mots d'introduction avant de passer la parole à Philippe GUILLARD, adjoint au directeur de la DGALN, qui lui fera l'introduction aux travaux et aux débats de cette journée.

Nous avons souhaité l'organisation de cette journée autour de l'Ortho littorale, notamment pour restituer les résultats de ce travail dont vous avez une illustration sur les panneaux dans la salle, via les travaux qui ont été produits. Je vous invite à consulter ces panneaux et ces affiches.

Je pense qu'un certain nombre d'entre vous connaît déjà ce type d'information et de données. Bien entendu, au-delà des résultats et de la restitution, ce qui est important c'est comment se servir de cet outil, de ces données, quels usages et quelles pratiques en sont faits par les professionnels, les praticiens qui en ont recours. Ce qui nous a intéressés c'était, d'une part de restituer ces résultats, mais aussi d'avoir des retours d'expérience concrets d'un certain nombre d'utilisations et d'utilisateurs de cet outil de l'Ortho littorale.

Au cours de cette journée, vous assisterez à des présentations, des retours d'expérience de bureaux d'études, d'entreprises, d'établissements publics qui nous feront part de leurs expériences avec cet outil. Ils vous diront ce qu'ils en pensent, mais aussi ce qui a marché, et comment améliorer les travaux. Nous aurons aussi cet après-midi l'occasion d'avoir un débat, autour d'une table ronde, qui permettra d'élargir la vision et d'avoir des perspectives au-delà du seul outil de l'Ortho littorale. Nous parlerons d'autres types de données, les données satellitaires par exemple et des perspectives à venir des apports de ce type de données, par rapport aux politiques publiques que l'on a à appliquer.



Géolittoral
géo littoral



Discours

de Philippe GUILLARD

(adjoint au directeur de la DGALN)

C'est un plaisir d'être parmi vous ce matin et de clore un projet, un gros projet, tel que l'on avait encore moyen de les mener quand on avait encore des moyens budgétaires. Mais en tout cas, cela fait plaisir, de temps en temps, de boucler un vrai projet qui a un vrai contenu, technique, écologique, dont vous allez débattre aujourd'hui ... et en regardant les posters ... on y voit aussi un contenu un peu poétique et esthétique finalement. Il y a toujours le charme des photos aériennes qui agit quand on regarde ces photos.

Je voudrai tout de suite, saluer les partenaires. Puisque même si la DGALN / Direction de l'Eau et de la Biodiversité a été maître d'ouvrage, on n'a pas agi tout seul. On a agi avec le CETE Normandie Centre, avec une assistance à maîtrise d'ouvrage de l'IGN (Institut National Géographie) pour l'établissement du cahier des charges. Il faut citer cet établissement cartographique majeur et saluer notre partenaire du jour qui est la société Aérodata qui a fait une grande partie de toute la campagne photographique.

J'ai conscience de m'adresser à des techniciens, c'est pour cela que je ne vais pas aller très loin dans le détail technique. Grâce à vous ce matin, j'ai dû un peu réviser ma géographie. Finalement, je connaissais la terre et la mer, je connaissais le mot *estran*, mais je ne savais pas trop ce que cela voulait dire et je n'avais pas conscience à quel point on pouvait s'y intéresser aussi finement, aussi dans le détail et à quel point cette interface ... cette peau... car finalement cela ressemble un peu à la couche superficielle de la peau humaine ... cette peau qui existe entre la pression des hommes sur le littoral et puis ensuite le grand océan ... peut avoir autant d'importance comme interface et comme surface d'interaction entre la terre et la mer. Cet espace porte d'ailleurs des noms assez amusants que je suis allé voir ... *l'estran*, ce qui est connu ... *la zone intertidale*, encore un peu bizarre ... et pour ceux qui ne le sauraient pas, puisque je suis quand même fonctionnaire, cela s'appelle en terme administratif ... *la zone de balancement des marées* ... ce qui est beaucoup moins poétique, mais finalement aussi assez illustratif de la zone à laquelle on s'intéresse.

C'est évidemment un territoire exceptionnel. C'est un des territoires qui subit le plus de pressions. Quand on regarde les données INSEE (Institut Nationale de La Statistique et des études économiques) et quand on regarde les données DATAR (Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) aujourd'hui, on s'aperçoit que les déplacements de populations se font très clairement vers les littoraux, avec tous les inconvénients et tous les enjeux qui s'attachent à un développement durable contre une forte anthropisation de ces milieux. C'est un milieu fragile par nature, c'est une évidence, parfois marin, parfois terrien, et ce n'est pas tout à fait un hasard malheureusement si l'exercice Ortho littorale a commencé à la suite d'une catastrophe



Géolittoral
Géolittoral



comme un bon nombre de prises de conscience. L'exercice Ortho littorale 2000 est né du besoin d'action suite à la catastrophe de l'Erika. J'espère évidemment que votre outil ne servira pas qu'à traiter des catastrophes, mais force est de reconnaître que souvent les beaux outils naissent un peu à cause des crises. Connaître pour comprendre et anticiper sont les enjeux de la puissance publique, et les enjeux du réseau que vous représentez tous aujourd'hui, accumuler de la donnée, accumuler de la connaissance, accumuler de l'expertise scientifique et pour ça accumuler de la mesure. Je pense que vous conviendrez tous que la photographie c'est aussi une façon de mesurer le milieu.

Pour nous DGALN/DEB (Direction de l'Eau et de la Biodiversité), c'est un enjeu évidemment essentiel. C'est à la limite, tout ce qu'il reste à l'État quand il n'a plus rien, c'est la mesure, la statistique, la connaissance, la mise à disposition. Tous ceux qui sont dans cette salle font partie de ce réseau de mise à disposition de données, de façon à ce que les acteurs socio-économiques, les experts, les scientifiques, les ONG, les milieux associatifs, puissent en tirer toute la substantifique moelle, voire j'oserai le mot en faire du « business » ... si on se place du point de vue à l'américaine après tout. L'écologie et l'environnement, dans le monde moderne, n'existeront que si on arrive à développer une activité économique sur la base des données que l'on a mises à disposition ... activité économique que j'espère plutôt en protection du milieu, plutôt qu'en dégradation de celui-ci bien évidemment. Suite à l'Erika en 2000, le Comité Interministériel de Développement et d'Aménagement du Territoire avait décidé de faire cette campagne Ortho littorale. Aujourd'hui, on boucle la boucle de la V2. Je ne sais pas si on a bien amélioré la connaissance ... vous le direz aujourd'hui. J'ai noté avec intérêt d'ailleurs qu'il y a un atelier qui s'appelle « Mais comment faisons-nous sans l'Ortho littorale ? » Cela m'intéresse de voir les ruptures que peut générer ce type d'outil et j'espère que ce sera éclairant. Il est toujours important de pouvoir communiquer sur "à quoi cela sert-il vraiment ?" On se doute que cela sert, on se doute que c'est utile, mais donner les éléments sur "est-ce que c'est vraiment mieux de l'avoir que de ne pas l'avoir ?" est important ... dans cette période où chaque euro doit être défendu avec la plus grande acuité.

Aujourd'hui, l'Orthophotographie existe. Elle répond à un nombre de contraintes, de politiques publiques et j'espère que je vous en ferai découvrir d'autres aujourd'hui, qui sont des politiques d'initiatives privées presque, du point de vue de la politique publique...

La dernière "Conférence environnementale" avait un atelier spécifique sur le milieu littoral et la biodiversité marine dans la continuité du Grenelle de la mer. Elle a produit une feuille de route, qui en continuité des propositions du Grenelle et du Livre bleu, souligne un abyssal besoin de connaissances. Concernant la mer, on parle bien d'un abyssal besoin de connaissances. Vous en avez comblé une toute petite partie avec l'Ortholittorale.



Géolittoral
océanographique



Le but de l'atelier d'aujourd'hui c'est évidemment de savoir comment on capitalise ces données accumulées au service des politiques :

La directive-cadre sur l'eau dont aujourd'hui on commence à s'inquiéter fortement, de l'atteinte des bons objectifs du milieu en 2015. Ce milieu littoral étant le réceptacle de toutes les pollutions telluriques ou continentales qui peuvent venir de très très loin.

La directive-cadre stratégie pour le milieu marin qui est en cours de mise en œuvre, et va devoir faire en quelques années ce que les directives-cadres sur l'eau continentale ont fait en vingt ou trente ans. Là encore, j'espère que vous allez vous mobiliser et que le réseau va permettre de capitaliser sur le savoir-faire acquis sur les eaux douces continentales.

La stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte qui, aujourd'hui, est une vraie problématique et qui n'est à nouveau à l'ordre du jour bien souvent et malheureusement que lorsque les falaises s'écroulent et qu'il est beaucoup plus difficile de gérer au jour le jour. Même quand on a une vision géométrique du trait de côte ou géographique, on a encore bien du mal à modéliser les altérations et les évolutions de ce trait de côte.

Après avoir parlé de toutes les politiques DGALN, il faut aussi évoquer les politiques DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques), toute une problématique liée aux inondations et aux risques de submersions rapides. Ces dernières années nous en ont donné des preuves catastrophiques et on devrait mieux les traiter grâce à l'Orthophotographie.

Une particularité que j'ai découverte en m'intéressant à ce dossier, c'est la mise à disposition gratuite des données s'appuyant à l'époque sur la Directive INSPIRE. Aujourd'hui on dirait que c'est le mouvement lié à l'Open Data ... à l'État transparent.

Aujourd'hui, vous savez qu'il a un mouvement très fort dans les États modernes, lié aux initiatives américaines de mettre à disposition toutes les données brutes de l'État de façon gratuite pour que ces données brutes acquièrent leur valeur ajoutée grâce à tous les développements que peuvent faire, à l'américaine surtout les bureaux d'études privés, et à la française, nombre d'entre vous dans cette salle. Ce qui pose évidemment un problème culturel des données publiques mises à disposition gratuitement dans un État français qui tient encore nombre de rênes de ses politiques de protection. Mais j'attire votre attention sur le fait que le gouvernement a clairement pris des décisions pour aller dans le sens de ce qui se fait aujourd'hui : mettre à disposition du public toutes les données brutes acquises par la puissance publique. Ce qui peut bouleverser les modèles économiques de certains établissements publics peut-être même de nos CETE et du futur CERAMA. Je n'en ai pas encore une grande conscience, mais la théorie étant que plus on met à disposition ces données, plus évidemment on relaye ce qui concerne l'environnemental et la biodiversité, auprès des acteurs les plus divers. De sorte, que toutes les initiatives qui proviennent de la puissance publique de l'État vont vers les collectivités locales, les bureaux d'études, les maîtres d'ouvrage, les aménageurs et les ONG.

Aujourd'hui, vous en êtes très clairement les précurseurs.